

Genève & région

Cinéma Tous Ecrans:
Claudia Durnat se confie

Page 28

Plongée au cœur
des citernes de Vernier

Page 24



LAURENT GUIRAUD

Villa aux Eaux-Vives

La Ville décide de les expulser, ils se rebiffent

Les locataires, qui paient des prix très bas pour des appartements très grands, refusent de partir sans compensation

Olivier Francey

Depuis 1951, la Villa Ambrosetti est la propriété de la Ville, qui souhaite désormais la transformer en crèche et appartements «relais» (la «Tribune» d'hier). Jusqu'ici, rien d'extraordinaire. Située au 54, route de Frontenex, aux Eaux-Vives, cette bâtisse est, à ce jour, occupée par quatre locataires pour une surface totale habitable de 1140 m². Détail? Les prix.

Comme le révélait *Le Courrier* hier et selon des documents que nous nous sommes également procurés, ces logements sont loués par la Gérance immobilière municipale (GIM) à des montants défiant toute concurrence: 835 francs pour un appartement de sept pièces d'une surface de 182 m², un huit-pièces à 1850 francs pour la même surface, les deux autres biens étant loués respectivement 2990 francs et 3110 francs pour 157 m² et 163 m². En comparaison, le prix d'un appartement de cette taille dans le privé peut être compris entre 2500 francs et 3500 francs, selon Christophe Aumeunier, secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière, «voire beaucoup plus, en fonction de la qualité du bien», précise-t-il.

«Il faut les expulser», martèle Alberto Velasco. Le conseiller municipal ne décolère pas: «Qu'on ne vienne pas me dire qu'il est impossible soit d'augmenter ces loyers, soit de se séparer de ces



Les locataires vivent dans cette maison située au 54, route de Frontenex depuis de nombreuses années. OLIVIER VOGELSANG

locataires qui ne sont pas à plaindre financièrement.»

Incompréhension

Comment cela est-il possible? Contactée sur ce cas précis, la magistrate socialiste Sandrine Salerno ne souhaite pas commenter l'affaire, rappelant que la Ville et les locataires sont actuellement devant le Tribunal des baux et loyers. L'un d'entre eux, Dominique Jean Ducret, avoue ne pas comprendre son expulsion. «Cela fait soixante ans que notre famille occupe cette maison, quarante-huit ans de bail pour mes voisins et les seuls contacts que nous ayons eus avec les services de Mme Salerno se résument à une simple lettre de résiliation», explique-t-il calmement. Le quinquagénaire s'empare un peu quand il s'agit de rappeler qu'aucune proposition ne lui a été transmise. «Elle n'en a rien à faire, c'est ça, le vrai visage de la gestion sociale de Mme Salerno», conclut-il.

Une irritation que comprend Sylvie Bietenhader, cheffe de service de la GIM. «Ces locataires vivent depuis de nombreuses an-

«Elle n'en a rien à faire; c'est ça, le vrai visage de la gestion sociale de Mme Salerno»

Dominique Jean Ducret
Un locataire

nées dans ces lieux, c'est toujours difficile de partir. Mais comprenez-nous, il s'agit là de réaliser un lieu d'utilité publique, soutenu par l'ensemble du Conseil administratif.» Quant aux critiques sur la façon de procéder, elle rappelle qu'à ce stade de la procédure (ndlr: alors que le congé n'a pas été confirmé par l'autorité judiciaire), il est encore trop tôt pour proposer des solutions de relogement. «C'est une option envisageable», corrige-t-elle.

Pesée d'intérêts

Christian Dandrès, député socialiste et avocat à l'Asloca, confirme: «Cette situation est problématique. Même si ce locataire paie un loyer très modique, il est toujours difficile d'expulser un locataire âgé qui a passé toute sa vie dans un appartement. Mais des solutions existent, comme le bail viager.» En effet, certains propriétaires permettent au locataire de finir ses jours dans ses draps, en échange d'une non reprise du bail par les descendants. «Une solution arrangeante pour tout le monde», estime l'avocat, tout en

déplorant que les prix, ensuite, prennent parfois l'ascenseur.

D'autres pistes sont évoquées à la GIM, comme l'échange d'appartements: un transfert entre ceux qui vivent dans un appartement trop grand et ceux qui en occupent un trop petit. Mais pour tous ceux qui n'ont rien à offrir, la mission s'avère impossible. «Aujourd'hui, je n'ai aucun logement à proposer» déclare, un peu dépitée, celle qui dirige la Gérance immobilière.

Solidarité Femmes agit dans les crèches

Les professionnels de la petite enfance sont appelés à détecter les cas de violence conjugale

C'est par les enfants que les signaux de la violence conjugale peuvent apparaître. Voilà pourquoi l'association Solidarité Femmes lance un module de sensibilisation destiné au personnel des 177 crèches et jardins d'enfants du canton. Une première. Objectif: donner des clés pour améliorer la détection des cas, l'écoute et pour mieux orienter les mères concernées.

«Les professionnels qui reçoivent en première ligne les familles vivant dans la violence conjugale doivent faire face à la complexité de ces situations et aux impacts des violences, explique Béatrice Cortellini, directrice de Solidarité Femmes. Ils mentionnent fréquemment manquer de repères pour appréhender cette problématique et s'estiment parfois démunis dans la prise en charge des enfants confrontés à la violence conjugale.» En ciblant ces intervenants, on vise à atteindre les femmes violentées à une période de leur vie où elles se trouvent souvent isolées. «Les problèmes de violence s'accroissent à la grossesse, à l'arrivée d'un premier enfant ou dans ses premières années», observe-t-elle.

Première difficulté: déceler les situations à travers le comportement d'un enfant et celui de ses parents. Entamer la discussion s'avère ensuite délicat. Mais la seule présence de flyers, bientôt disponibles dans ces lieux, peut la favoriser. Pas question en tout cas de s'ingérer dans un couple. Encore moins de dénoncer des situations problématiques, sauf si la vie de l'enfant semble en danger. A travers la prise de contact, il s'agit en fait d'orienter les victimes vers Solidarité Femmes ou d'autres structures. Cette formation, soutenue par la Ville de Genève, a reçu une subvention de 150 000 fr. de l'association 100 Women in Hedge Funds. **Sophie Roselli**

PUBLICITÉ

Tirer les salaires vers le bas ?

NON
au salaire minimum

27 NOV 2011

Resp. G. Schilliger, c/o FER GE, CP 5276, 1211 GE 11

tdg.ch



Sur le Web aujourd'hui

Dès 13 heures
Engagement Trente-cinq nouveaux gardiens et surveillants de prison prêtent serment ce matin.

Dès 14 heures
Santé Début du chantier du futur bâtiment des lits de l'Hôpital cantonal. 368 lits en vue pour 2016.

PUBLICITÉ

VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOUVELLES COLLECTIONS DE NOËL DANS UNE AMBIANCE MAGIQUE

SCHILLIGER

JARDIN MAISON

www.schilliger.com